MÉTIERS DES SERVICES À LA PERSONNE









I F MÉTIFR

Le titulaire de cette Mention Complémentaire est formé à la conduite de projets sportifs (animation, compétition). Il est amené à exercer dans tout type de structure ayant trait à l'animation d'activités, sur des fonctions d'administration ou de gestion de projets ou d'organisation relatifs aux secteurs économique du sport.

La dominante proposée: Activités physiques pour tous (APT) est une année de préparation aux métiers d'animateur et d'éducateur des activités physiques et sportives, pluridisciplinaires (activités physiques d'entretien corporel, activités et jeux sportifs, activités physiques en espace naturel) pour tous les publics et dans

OBJECTIFS OPÉRATIONNEI S

le cadre d'activités culturelles, sociales et éducatives,

- · Connaissances liées aux sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie), et sciences de la vie (anatomie, physiologie, biomécanique).
- Pratique d'activités physiques sportives et culturelles.
- · Encadrement, gestion de groupe, pédagogie.
- · Gestion de projets et communication.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- · Animateur(trice) d'activités physiques et sportives pour tous.
- · Éducateur(trice) sportif(ve).

CONDITIONS D'ACCÈS

- · Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 sans ans OH d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- · Rythme de l'apprentissage par an : 3 périodes de 4 semaines en centre de formation de septembre à avril, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel: 420h.
- Sécurisation du parcours avec possibilité passerelle avec la voie scolaire.







SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Louise Michel - 16700 RUFFEC

Tel: 05 45 31 14 03

Contact: Yann GUILLON - 06 23 34 79 89

POURSUITE D'ÉTUDES

• Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

	Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
	Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
	à partir de 6776€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

^{*} Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

· Réussite aux examens : 100,00 % • Taux d'insertion : 55,00 % 45.00 %

· Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

Nom du certificateur : Éducation Nationale

• Taux de poursuite d'étude :

Code RNCP: RNCP30833

Date d'enregistrement de la certification : Date de l'arrêté : 13/04/2018



